

Le Lien



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

Téléphone : 418-854-2260

Site Internet : www.saintlouisduhaha.com

Courriel : municipalite@saintlouisduhaha.com

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha



Conception et montage : Diane Bossé

À METTRE À VOTRE AGENDA

2^e ÉDITION

MARCHÉ DES PETITES TROUVAILLES ET DES SAVEURS

SAMEDI 3 NOVEMBRE 2018

À LA SALLE MUNICIPALE

VENEZ RENCONTRER PLUSIEURS ARTISANS LOCAUX ET RÉGIONAUX

(détails dans le dépliant à l'intérieur)

LANCEMENT DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

Le 25 octobre dernier a eu lieu le lancement de la politique familiale et des aînés. Le comité de travail est très heureux de vous présenter le document qui sera un outil de travail et de référence pour les élus municipaux suite à l'ensemble des orientations que le comité de travail se sont fixées pour agir dans le meilleur intérêt des familles et des aînés.



VEUILLEZ PRENDRE NOTE

**LE DOCUMENT (sous forme de
calendrier 2019) SERA DISTRIBUÉ À
TOUS LES RÉSIDENTS DE
SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!
PAR LA POSTE
DANS LA SEMAINE DU
12 NOVEMBRE 2018**



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles

Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0

Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 5 novembre 2018

PROJET ORDRE DU JOUR

- 1- Moment de réflexion
- 2- Conformité du quorum
- 3- Mot de bienvenue
- 4- Adoption de l'ordre du jour
- 5- Période de questions (sur les points inscrits à l'ordre du jour seulement)
- 6- Adoption du procès-verbal
- 7- Suivi des dossiers
- 8- Transfert de fonds (s'il y a lieu)
- 9- Approbation des comptes
- 10- Commentaire sur la dernière réunion de la M.R.C. (s'il y a lieu)
- 11- Correspondance
- 12- Déclaration de la directrice générale sur l'objet, la portée et le coût du règlement numéro 395 que le conseil s'apprête à adopter
- 13- Adoption du règlement numéro 395 amendement le règlement de zonage numéro 373 et ses amendements afin d'autoriser l'usage protection contre les incendies et services connexes (6722) dans la zone industrielle I-1, sur le territoire de la Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!
- 14- Résolution pour accorder un mandat de consultation juridique
- 15- Avis de motion du règlement 396 concernant le règlement encadrant l'usage du cannabis
- 16- Adoption du projet de règlement 396 encadrant l'usage du cannabis
- 17- Dépôt de la liste des arrérages de taxes
- 18- Résolution concernant une demande présentée par le Camping du Lac Dôle inc.
- 19- Approbation du certificat de paiement numéro 1 de Maurice Bérubé & Fils inc.
- 20- Intégration de la Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! au réseau téléphonique de la Commission Scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
- 21- Avis de motion du règlement 397 déterminant les modalités de publication des avis publics municipaux
- 22- Adoption du projet de règlement 397 déterminant les modalités de publication des avis publics municipaux
- 23- Résolution pour souligner la semaine nationale de l'action communautaire
- 24- Adoption du budget révisé 2018 de l'OMH
- 25- Adoption d'une politique en matière de drogues, alcool, médicaments et autres substances similaires
- 26- Adoption d'une politique de tolérance zéro violence
- 27- Résolution concernant une formation sur le système SIMDUT pour les produits dangereux
- 28- Résolution pour l'engagement d'un nouveau contremaître aux travaux publics
- 29- Engagement du personnel pour le centre des loisirs
- 30- Acceptation d'une soumission pour acheter un nouvel ordinateur pour le garage municipal
- 31- Résolution pour autoriser la composition d'un comité en santé et sécurité au travail
- 32- Résolution au sujet du refinancement d'un emprunt au mois de février 2019
- 33- Adoption d'une politique environnementale
- 34- Entente avec la municipalité de Packington pour un partage de ressource en urbanisme
- 35- Résolution pour accorder un mandat à une firme de génie pour étude, plans et devis et surveillance
- 36- Résolution à Hydro-Québec pour l'ajout d'une nouvelle lampe de rue sur la rue Saint-Joseph
- 37- Divers
- 38- Période de questions (2^e partie)
- 39- Levée de l'assemblée

Infos de votre mairesse

Bonjour,

Le 25 octobre dernier, la population a été invitée à assister au lancement du renouvellement de la politique Familiale et des ainéEs de Saint-Louis-du-Ha! Ha! Quelque quarante personnes ont assisté à ce 5 à 7. Je vous remercie de votre présence. Prenez note que vous allez le recevoir par la poste.

J'ai assisté au Gala de l'entreprise, une entreprise ainsi qu'une personnalité se sont distinguées. L'entreprise DG2 s'est méritée la distinction de l'entreprise de transformation autres secteurs et Monsieur Jean-Paul Moreau est nommé personnalité Hommage de l'année. Soulignons ses nombreuses implications bénévoles, entre autre la présidence du club de golf de la Vallée du Témiscouata. Félicitations à vous!!

Comme vous le voyez, la construction de la caserne commence à prendre forme. D'ici quelques semaines les murs commenceront à être érigés. Pour ce qui est des véhicules hors route, la brigade 34 est équipée pour les événements en milieu isolé. La municipalité a reçu le camion, le semi-remorque et le VTT. Donc afin de bien desservir la population lors de nos interventions.

Au plaisir de vous rencontrer à la séance du conseil du 5 novembre prochain à 20H00

Votre maire
Sonia Larrivée
Élue au suffrage universel

SAVIEZ-VOUS...

CHANGEMENT D'HEURE

C'est dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 novembre que vous devez reculer vos montres et horloges d'une heure.

CLINIQUE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

Les personnes qui désirent se faire vacciner, vous devez composer le numéro suivant **1-866-445-0601** (lundi au vendredi entre 8h00 et 16h00) ou en allant sur le site internet du CISSS du Bas-Saint-Laurent à l'adresse suivante : www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/grippe pour prendre un rendez-vous.

RÉGLEMENTATION – ABRI TEMPORAIRE

À partir du 1^{er} novembre 2018 jusqu'au 1^{er} mai 2019, les abris temporaires (Tempo) sont autorisés dans la municipalité. Nous vous demandons de respecter ces dates afin de préserver le cachet de notre municipalité. Ces installations ont une fonction hivernale, mais elles défigurent le paysage estival.

CENTRE DES LOISIRS

Ouverture du Centre des loisirs

Lundi 5 novembre 2018

L'horaire est la suivante :

Dimanche de 13h00 à 16h00

Lundi – mardi – mercredi de 13h00 à 16h00 et 18h30 à 21h30

Jeudi – vendredi – samedi de 13h00 à 16h00 et 18h30 à 22h00

Bienvenue à tous !

PRATIQUEZ-VOUS LE FEUILLICYCLAGE ?

C'est-à-dire, passez-vous la tondeuse sur vos feuilles d'automne pour les déchiquter et les transformer en engrais pour votre pelouse ?

Sinon, apporter vos sacs de feuilles avant le 18 novembre au garage municipal (174 rue Raymond) côté vers la piste cyclable. Vos feuilles doivent être dans des sacs orange.

LA GUIGNOLÉE ET PANIERS DE NOËL

La guignolée aura lieu cette année le samedi 1^{er} décembre 2018 à Saint-Louis-du-Ha! Ha! De plus, le comité des paniers de Noël vous informe que du 26 novembre au 1^{er} décembre 2018, ce sera la période d'inscription pour recevoir un panier. Vous devez vous inscrire pour recevoir un panier de Noël en communiquant auprès de mesdames Marie-Jeanne au 418-854-3921 ou Estelle au 418-854-2951. Très important de respecter la période d'inscription.

Comité des paniers de Noël de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

Organismes et loisirs

CERCLE DE FERMIERES

Le Cercle de Fermières vous invite à leur réunion mensuelle qui aura lieu lundi le 12 novembre à 13h30 à la salle municipale de Saint-Louis-du-Ha! Ha! Bienvenue à toutes les membres et aux autres personnes intéressées.

Pâtés à la viande (tourtières) : ceux et celles qui aimeraient avoir des pâtés à la viande (tourtières) pour les fêtes, le cercle de Fermières organise leur vente mardi le 4 décembre. Le coût est de 6\$ chacun. Vous devez réserver auprès de madame Carmelle Bossé au 418-854-7797.

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à leur réunion mensuelle, jeudi le 8 novembre à 19h30 à la salle municipale de Saint-Louis-du-Ha! Ha! Venez en grand nombre.

Souper spaghetti : Les Chevaliers de Colomb du 4^e degré invitent toute la population à leur souper spaghetti qui aura lieu samedi le 24 novembre 2018 à la salle municipale à compter de 17h00. Coût du billet : 14 \$ /personne. Information : 418-854-3873.

CLUB DES 50 ANS ET +

Les membres qui sont intéressés à participer au déjeuner 50 ans et + qui aura lieu mardi 6 novembre sont invités à donner leur nom auprès Louise au 418-854-3192. Covoiturage prévu.

Dimanche le 18 novembre à 20h00 aura lieu la soirée de danse à la salle municipale. C'est un rendez-vous.

Nous prévoyons recevoir les cartes de membres 2019 au début de novembre et elles seront disponibles au local. Pour information Guy au 418-854-3192.

Notre brunch annuel fut une réussite et c'est dû à votre précieuse participation. Merci à nos généreux commanditaires et à tous les gens qui ont aidé et servi.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES LOISIRS

Le Comité des loisirs invite toute la population à son assemblée générale annuelle qui aura lieu le mercredi 7 novembre 2018 à 19h30 à la salle municipale au 95, rue Saint-Charles.

Bienvenue à tous !

PRESBYTÈRE « MAISON DU PARTAGE »

Les partys de Noël commencent bientôt. Le Presbytère « Maison du Partage » désire vous inviter à faire vos réservations le plus tôt possible. Vous voulez faire des rencontres de famille à l'occasion, des réunions, baptême, sépulture, il nous fera plaisir de vous accueillir. Pour information et réservation, communiquer au 418-894-4192.

RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES POUR LE CHSLD DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

Le CHSDL de Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! est à la recherche de bénévoles pour venir assister l'animatrice en loisirs lors d'activités spéciales. Que se soit pour une sortie à l'extérieur, jouer de la musique, aider à l'alimentation, jeux physiques, une visite amicale, plier des serviettes ou vous avez un talent à nous partager, votre implication est importante. Nos CHSLD sont maintenant des milieux de vie et nous voulons le rendre de plus en plus vivants. Votre présence chaleureuse contribuera à rendre la qualité de vie des résidents beaucoup plus agréable. Vous pouvez communiquer avec Kamille Lagacé au 418-854-3930 poste 16002.

Le bénévolat est un geste précieux qui fait une réelle différence !



L'ÉROTISME ET LE VIEIL ÂGE

Le Centre des Femmes du Témiscouata invite toutes les femmes de la municipalité à un après-midi ciné-causerie ! Le documentaire : L'érotisme et le vieil âge de Fernand Dansereau vous sera présenté, suivis d'un échange avec une personne-ressource. Venez échanger avec nous jeudi le 15 novembre 2018, à 13h30, au Centre des Femmes, 233-2, rue Commerciale, Saint-Louis-du-Ha! Ha! Vous devez vous inscrire au 418-854-2399.

Bienvenue à toutes les femmes et de toutes les générations !



Les activités de votre entreprise sont dépendantes des saisons ?

Vous aimeriez garder vos employés d'une saison à l'autre ?

Misez sur la formation et prolongez leur période d'emploi ! Une aide financière est offerte pour le développement des compétences du personnel saisonnier en début ou en fin de saison.

Investir en formation vous permet :

- de montrer l'intérêt que vous portez au développement des compétences de votre personnel;
- d'accroître la compétitivité de votre entreprise;
- de favoriser la rétention de votre main-d'œuvre. Si votre entreprise est admissible à cette mesure, vos dépenses de formation seront remboursées en totalité de même que les salaires des travailleurs (excluant les charges sociales).

Pour information, veuillez contacter madame Martine St-Pierre
Conseillère aux entreprises chez Service Québec Bas-Saint-Laurent
Téléphone : 418-854-2544 poste 234
martine.st-pierre@servicesquebec.gouv.qc.ca

QUELQUES CONSEILS POUR RÉDUIRE LES RISQUES D'INCENDIE DE CHAUFFAGE

Le chauffage au bois

Utilisation de votre appareil de chauffage

- Entrez seulement quelques brassées de bois à la fois. Conservez-les loin du foyer ou du poêle à bois.
- Utilisez du bois de qualité et sec. Le bois vert augmente la formation de créosote.
- Utilisez des bûches de petite taille. Elles brûleront plus proprement, formant moins de créosote.
- Faites brûler peu de bûches à la fois.
- Faites entrer assez d'air dans l'appareil à combustion pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et produisant moins de fumée.

Une zone dégagée est primordiale

- Dégagez la zone autour du foyer ou du poêle de tout objet susceptible de gêner le passage.
- Assurez-vous que l'air circule librement.
- N'entreposez pas de matériaux inflammables à proximité, comme du papier, de l'essence, des produits chimiques, de la peinture, des chiffons ou des produits de nettoyage.

Les cendres chaudes

- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique. Le contenant doit être déposé à l'extérieur sur une surface incombustible et à plus d'un mètre de tout bâtiment pour une période d'au moins 3 à 7 jours.

Soyez à l'affût

- Si le mur derrière le poêle à bois devient chaud, faites inspecter la cheminée par un professionnel.
- En cas de feu de cheminée :
 - * Fermez la clé;
 - * Sortez immédiatement;
 - * Contactez le 9-1-1
- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone dans la pièce où se trouve l'appareil de chauffage au bois :
- Installez un avertisseur de fumée : par étage, y compris au sous-sol, dans le corridor, près de chaque chambre où l'on dort la porte fermée.
Ayez un extincteur portatif et sachez vous en servir.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1er	2	3 2 ^e édition Marché des petites trouvailles et des saveurs de 10h00 à 16h00 à la salle municipale
4	5 Séance du conseil municipal à 20h00 à la salle municipale	6 Vie Active de 13h30 à 16h00 à la salle municipale	7 Bibliothèque de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30 AGA Comité des loisirs à 19h30 à la salle municipale	8 Réunion des Chevaliers de Colomb à 19h30 à la salle municipale	9	10
11	12 Réunion du Cercle de Fermières à 13h30 à la salle municipale	13 Vie Active de 13h30 à 16h00 à la salle municipale	14 Bibliothèque de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30	15	16	17
18 Soirée dansante des 50 ans et plus à la salle municipale à 20h00	19	20 Vie Active de 13h30 à 16h00 à la salle municipale	21 Bibliothèque de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30	22	23	24 Chevaliers de Colomb 4 ^e degré. Souper spaghetti à 17h00 à la salle municipale
25	26	27 Vie Active de 13h30 à 16h00 à la salle municipale	28 Bibliothèque de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30	29	30	